



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion et transactions immobilières

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion et transactions immobilières. 2014, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02038366

HAL Id: hceres-02038366

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038366v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion et transactions immobilières

de l'Université Lille 2 - Droit et
Santé

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 2 - Droit et santé

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion et transaction immobilière

Secteur professionnel : SP8-Service aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-5 Activités juridiques

Demande n° S3LP150007690

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT C Lille 2 (Roubaix)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Partenariat avec l'institut de la construction, de l'enseignement et de l'urbanisme.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Gestion et transaction immobilière* prépare à des emplois centrés sur les métiers de l'administration de biens et propose deux parcours : le premier est orienté vers la gestion du patrimoine afin de préparer les étudiants aux métiers liés au fonctionnement des copropriétés (gérants et syndics), le second est orienté vers la transaction immobilière afin de préparer aux métiers d'agents immobiliers (négociation, promotion, expertise, location).

La formation a été l'une des premières ouvertes en France ; elle accueille des étudiants titulaires d'une deuxième année de licence (L2) de droit, d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) ou d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) *Professions immobilières*. La formation est complémentaire des autres formations de l'IUT de Lille 2 (où il existe deux départements : carrières juridiques et techniques du commerce) ainsi que des différents lycées de la région Nord-Pas de Calais (Lille, Arras).

Cette formation est proposée en alternance (contrat de professionnalisation) et pratique la validation des acquis (VAP-VAE).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Bien que touché par un ralentissement des transactions immobilières, le secteur immobilier continue d'avoir besoin de professionnels dont les compétences doivent être étendues et actualisées.

La formation tente de répondre à ces objectifs en proposant un large tronc commun d'unités d'enseignement et le choix entre deux parcours de spécialisation, de 60 heures chacun. La construction de ces contenus apparaît cohérente avec les métiers visés et le volume horaire global des enseignements est satisfaisant.

La professionnalisation des enseignements est fortement assurée, ne serait-ce qu'en raison de la composition de l'équipe pédagogique. Toutefois, dans quelle mesure les enseignements au vu des conditions où ils sont dispensés favorisent-ils l'acquisition de processus de réflexion par rapport aux pratiques transmises et donc l'évolution future des carrières de ces diplômés ? D'autre part, il apparaît quelques lacunes au niveau des enseignements juridiques qui demanderaient à être approfondis dans certaines matières (réglementation professionnelle de l'agent immobilier, volet mobilier...).

La politique des stages et des projets tuteurés est satisfaisante et la formation présente de nombreux points positifs : elle accueille un public diversifié, elle lui propose une unité d'enseignement (UE) d'harmonisation et une UE relative aux outils professionnels avec un éclairage sur les particularités régionales. La formation se pratique en alternance avec une présence de l'étudiant en entreprise la moitié de la semaine et le choix fait comme mode de contrôle des connaissances, est le contrôle continu. De plus, il y a une volonté d'actualiser les enseignements (courtage immobilier par exemple).

S'il n'y a pas d'indications sur le nombre de candidatures et les modalités de la sélection (hormis pour les VAE), il semble que le nombre d'étudiants inscrits soit satisfaisant (de 25 à 20 selon les années) même si le souhait des responsables est de le porter à 30. Mais, on comprend aussi la prudence des responsables de la formation compte tenu des difficultés conjoncturelles du marché de l'immobilier. Le taux de réussite est excellent (85 %-95 %). L'origine des étudiants est diversifiée même si l'on constate une prédominance des étudiants venus de BTS, ce qui est logique compte tenu de la spécialité de cette LP.

L'insertion des étudiants est très satisfaisante : les étudiants occupent des postes en corrélation avec leur formation et il y a très peu de poursuites d'études. L'insertion est très rapide (dans les 3 mois maximum) même si elle ne s'opère pas toujours dans l'entreprise où l'étudiant a été professionnalisé. En revanche, elle se fait dans la région lilloise ; ce qui démontre l'intérêt de cette formation dans le bassin d'emplois et les attentes de la profession.

Les liens avec les milieux professionnels sont avérés. Il y a une bonne implication des entreprises pendant la formation au travers des contrats de professionnalisation, de la participation aux enseignements et aux instances de pilotage. Deux entreprises sont particulièrement présentes. Il existe un partenariat avec l'Institut de la Construction, de l'Environnement et de l'Urbanisme (ICEU)-ICH qui demanderait à être approfondi. La formation a le désir de développer les liens avec les entreprises au travers de multiples actions pour se faire connaître.

S'agissant du pilotage de la spécialité on constate qu'il existe bien un conseil de perfectionnement et un comité de pilotage. Mais, il n'y a pas d'indications claires sur leur fonctionnement et leurs relations. Il existe cependant des réunions pédagogiques. L'équipe pédagogique est composée majoritairement de professionnels qui assurent une majorité d'enseignements. Sans devoir dénaturer le caractère professionnalisant de cette formation et son excellente notoriété, il conviendrait de prévoir une intervention plus soutenue des universitaires, notamment dans les matières juridiques, ce qui pourrait contribuer à atténuer l'aspect purement « praticien » qui semble s'en dégager. Il faut par contre souligner la forte implication du responsable de la formation dans l'animation de cette LP et son désir de l'adapter aux évolutions du marché de l'immobilier.

- Points forts :

- Une formation en alternance avec mise en place de contrats de professionnalisation.
- Le bon positionnement local et bonne implication des professionnels.
- La bonne insertion des diplômés (rapidité et cohérence).

- Points faibles :

- Le pilotage de la formation pas suffisamment investi par les universitaires.
- L'absence de partenariat performant.
- Des enseignements juridiques à développer.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de renforcer le pilotage de la formation en structurant mieux les relations entre le comité de pilotage et de perfectionnement.

Il serait aussi pertinent de renforcer l'intervention des universitaires dans les enseignements : ils n'assurent que 20 % des enseignements, 70 % étant assuré par des professionnels. Il serait souhaitable de faire rentrer dans l'équipe pédagogique un maître de conférences relevant de la section 01 (*Droit privé et sciences criminelles*).

Enfin, il serait nécessaire de compléter les enseignements juridiques (réglementation professionnelle, volet mobilier, ouverture sur l'international...).



Observations de l'établissement



**Université Lille 2
Droit et Santé**

Observations en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES

**LICENCE PROFESSIONNELLE
Spécialité Gestion et transactions immobilières**

Sans objet

A Lille, le 26 mars 2014

**Le Président
de l'Université Lille 2 Droit et Santé**


Pr. Xavier VANDENDRIESSCHE